



PROCÈS VERBAL - POLE ARBITRAGE

VENDREDI 14 MARS 2025

Présents : Benjamin HAUTIER (Responsable Pôle Arbitrage et secrétaire de séance), Aubin SOLER (Président CDA), Jonathan BLONDY (Président de District), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Christelle BIBIE, Nathalie LONGUEVILLE, Emeline NIERICHLO, Serge BATTOU, Victor DELACOUR, Arnaldo DOS SANTOS, Bastien FRISCIA, Pascal GRAULIERE, Thierry JACQUEMET, Tom-Elie MATHIEU et Serge VESSOT.

Excusés : Quentin BERTHELET (Vice-Président en charge du Pôle Promotion de l'Arbitrage), José DA SILVA (Représentant des arbitres au Comité Directeur), Dimitri DELERUE, Camille KHAL et Théo LE DEVEHAT (Raison professionnelle ou scolaire), Didier BOUYNE, Cyrille DELAFORGE et Jérôme POTIER (Raison familiale) et Mathieu DE MATOS (Représentant de la commission technique).

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent euros (100€).

OUVERTURE PAR LE RESPONSABLE DU PÔLE ARBITRAGE

Benjamin HAUTIER introduit la réunion en remerciant l'ensemble des membres présents. Il remercie également Bertrand MENARD pour le travail effectué dans le cadre du Label, qui sera présenté en fin de réunion, mais également d'avoir accepté l'invitation du Pôle Arbitrage 24.

Il évoque les échanges récents entre lui et Jonathan BLONDY ayant permis de mettre sur la table de nombreux sujets, et de rendre la situation plus saine. Nonobstant, des réorganisations interviendront dans les prochaines semaines et prochains mois afin de rendre le fonctionnement plus efficace encore.

AUDITION DU LICENCIÉ N°2545909608

Un PV relatif à cette audition a été rédigé indépendamment de celui-ci.

TRAITEMENT DU DOSSIER DU LICENCIÉ N°2547479028

À la suite de plusieurs retards constatés sur ses rencontres, le licencié a fait l'objet d'une demande d'explications et d'une convocation via NotiFoot, respectant la réglementation juridique de la FFF, dans le but de s'expliquer lors de cette réunion.

Il a fourni des explications succinctes et un justificatif professionnel l'excusant. Ainsi, le Pôle Arbitrage traite le dossier en l'absence du licencié.

Après délibération des membres présents, Pascal GRAULIERE ne prenant pas part au vote étant licencié dans le même club que le concerné, la Commission décide à la majorité de 11 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions, une mesure administrative du degré 2 prévue à l'article 39 du Statut de l'Arbitrage.

Le Pôle Arbitrage, décide, en application de l'article 39 du Statut de l'Arbitrage, d'infliger au licencié incriminé DEUX SEMAINES DE NON-DÉSIGNATION à compter du lundi 24 mars 2025.



INFORMATIONS DIVERSES ET DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Demandes d'affectations :

Le Pôle Arbitrage a reçu une demande de la part de Kévin ALVES DA SILVA, souhaitant rejoindre le corps des Arbitres Assistants Spécifiques en 2025/2026. Le Pôle Arbitrage émet un avis favorable à cette demande. L'arbitre concerné est jeune et sérieux, le profil sera à suivre.

Des échanges ont lieu au sujet de Louis BERTHIER également. Serge BATTOU se chargera de discuter avec lui de la suite à donner à sa carrière.

Christophe LOZACH a informé le Pôle Arbitrage de son arrêt définitif à la fin de la saison. Benjamin HAUTIER le remercie à nouveau pour son mail plein de bienveillance et de gentillesse, mais également pour les services rendus à l'arbitrage périgourdin. Il lui a été proposé la possibilité de se reconverter en tant qu'observateur ou délégué, les qualités humaines de Christophe n'étant plus à prouver.

Réunions d'organisation des finales :

Finale Pitch U13 Départementale – Sarlat :

Jonathan BLONDY fait un petit retour sur cet évènement qui sera novateur dans sa formule et son organisation. En effet, toutes les équipes repartiront avec un jeu de maillots (soit 20 jeux de maillots en totalité). Un drone filmera l'évènement, les logos du District, de la ville de Sarlat et d'un partenaire seront tracés sur le terrain.

Une réception est prévue à l'issue de la finale à 21h00 afin de remettre les récompenses.

Au niveau de l'organisation, les arbitres bénéficieront d'un vestiaire distinct, et deux équipes seront affectées par vestiaire. Enfin, les arbitres seront investis dans la correction des quiz.

Bertrand MENARD intervient souhaitant que les temps de jeu soient surveillés pour que tous les enfants participent. Jonathan BLONDY fera remonter l'information mais concède que le responsable de la Commission Technique a déjà un œil sur la question souhaitant qu'on parle football et que l'on évite au maximum la « championite ».

Finales de coupe – Saint Astier :

Un espace sera mis à disposition pour les officiels, avec parking indépendant. Tout a été pensé pour la sécurité et le bien être des officiels, arbitres ou délégués. Un panneau électronique manuel sera prévu pour le quatrième arbitre. Enfin, des accréditations régiront l'accès.

Jonathan BLONDY évoque une vraie fête du football en prévision, avec onze finales sur deux jours.

Une réunion sera prévue trois semaines avant avec la présence de Serge BATTOU, référent Pôle Arbitrage pour ce week-end de finales.

Finales de championnat – Coulounieix-Chamiers :

Sur le même principe qu'à Saint Astier, une entrée sera réservée pour les officiels avec un soin apporté à leur sécurité et leur bien-être.

Proposition de conférence par Alexandre JOLY, l'auteur de « Les hommes en noir » :

L'AEF24 a proposé l'organisation d'une conférence en présence d'Alexandre JOLY, qui a rédigé un livre sur les arbitres. Il a donc été proposé un vote sur le groupe WhatsApp sur le principe, recueillant un large avis favorable.

Il est donc proposé une organisation sur la deuxième quinzaine de novembre 2025. Le District Dordogne Périgord mettra gracieusement à disposition les locaux. Le pot d'après conférence sera à la charge financière de l'AEF24. Copie du présent PV sera adressé à Alain COUVIDAT pour information.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



POLE PROMOTIONNEL

A la veille du dernier stage du Pôle Promotionnel, Victor DELACOUR revient sur les différentes propositions de candidatures régionales. Celles-ci sont évidemment validées sous réserve de validation des tests physiques et théoriques du lendemain.

Candidature R3 – Le travail devant se faire sur du moyen terme pour les deux centraux concernés, aucun arbitre ne devrait être présenté cette saison.

Candidature AAR2 – Mahdi MANAA et Manon THIRANT devraient être présentés.

Candidature JAR – Paul BAUW, Jules GOMEZ et Manon MERZEAU devraient être présentés.

La candidature de Paul BAUW devra être validée par l'observation de Benjamin HAUTIER samedi 22 mars 2025. Un échange s'installe autour des différents profils avant qu'un vote ne soit proposé.

Vote : Abstention : 1 / Contre : 0 / Pour : 14

Cours centralisé – Vendredi 21 mars 2025 – Marsac sur l'Isle :

Serge BATTOU, Quentin BERTHELET et José DA SILVA seront formateurs. La grande salle suffira à recevoir l'ensemble des arbitres. Nathalie LONGUEVILLE et Christelle BIBIE se proposent également d'être présentes. Le cours est prévu à 20h00.

Préparation des examens de fin de saison

Test théorique – Dimanche 13 avril 2025 – Marsac sur l'Isle :

Le support est en cours de création, il sera nécessaire d'avoir deux grandes salles et un bureau pour un arbitre tiers-temps.

Le RDV est fixé à 8h30 le jour J pour les membres. Victor DELACOUR explique le principe de tirage au sort du numéro totalement aléatoire et précise qu'il viendra installer la salle la veille, accompagné de quelques membres. Nathalie LONGUEVILLE demande à l'UNAF24 le prêt du percolateur.

Test théorique de rattrapage – Dimanche 27 avril 2025 – Marsac sur l'Isle :

Le support est aussi en cours de création. Une seule salle sera nécessaire et le RDV est fixé à la même heure.

Test physique – Dimanche 06 avril 2025 – Coulounieix Chamiers :

Le RDV est fixé à 8h30 sur site et les arbitres seront répartis en deux séries, les D2 puis les D1. Serge BATTOU, Jonathan BLONDY et Victor DELACOUR seront présents. Une convocation officielle sera envoyée dans les jours suivants la réunion.

Test physique de rattrapage – Samedi 17 mai 2025 – Champcevinel :

Le rattrapage ne concernera que les arbitres excusés officiellement par un justificatif, validé par le bureau du Pôle Arbitrage.

VALIDATION DES ARBITRES DES FINALES

Sous réserve de validation par le Comité Directeur du District, le Pôle Arbitrage procède aux validations des arbitres des finales de coupe.

Benjamin HAUTIER annonce que cette saison, la double désignation finale de coupe et finale de championnat ne sera pas possible. Un arbitre qui terminerait major de sa division et aurait officié la semaine précédente sur une finale ne serait pas désigné. Son second serait désigné à sa place.

POLE ARBITRAGE DU 14.03.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Victor DELACOUR présente tout d'abord les finales jeunes.

Coupe de Dordogne Talis U19

Central : Bastien FRISCIA

AA : Théo LE DEVEHAT et un JAD à définir

Délégué : Jacques DUMAS

Coupe de Dordogne U17

Central : Lou Ann TEILLOUT (sous réserve que le TRELISSAC APFC ne soit pas en finale).

AA : A définir ultérieurement

Délégué : Jacques DUMAS

Coupe du District U17

Central : Charlie LABADIE

AA : A définir ultérieurement

Délégué : A définir ultérieurement

Coupe de Dordogne U15

Central : Jules GOMEZ

AA : A définir ultérieurement

Délégué : A définir ultérieurement

Coupe du District U15

Central : Paul BAUW

AA : A définir ultérieurement

Délégué : A définir ultérieurement

Vote : Contre : 0 / Abstention : 1 / Pour : 12

Bastien FRISCIA ne prend pas part au vote.

Coupe Département

Central : Aubin SOLER

AA1 : Ludovic TIGOULET

AA2 : Au choix du central

Quatrième : A définir ultérieurement

Délégué : Véronique CLOFF

Vote : Contre : 1 / Abstention : 1 / Pour : 11

Aubin SOLER ne prend pas part au vote.

Coupe du District

Central : Victor DELACOUR

AA1 : Olivier BECK

AA2 : Au choix du central

Quatrième : A définir ultérieurement

Délégué : Dominique VIRECOULON

Vote : Contre : 0 / Abstention : 1 / Pour : 12

Victor DELACOUR ne prend pas part au vote.

Challenge Sérrepub 24

Central : Bertrand MENARD

POLE ARBITRAGE DU 14.03.2025

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



AA1 : Jean Michel ROUX
AA2 : Au choix du central
Quatrième : A définir ultérieurement
Délégué : Thierry CHARTRAIN
Vote : Contre : 0 / Abstention : 1 / Pour : 13

Coupe de Dordogne Féminines à 11

Central : Cédric BESSON et Kévin MENERET en cas de confirmation de l'indisponibilité du central
AA1 : Manon THIRANT
AA2 : Anaïs DUPONT
Quatrième : Au choix du central
Délégué : Jacques SPARROW
Vote : Contre : 0 / Abstention : 1 / Pour : 13

PRESENTATION DU LABEL ARBITRAGE

Bertrand MENARD présente le projet de Label Arbitrage travaillé depuis plusieurs mois, et réelle volonté du Pôle Arbitrage et du District Dordogne Périgord.

Un gros travail a été réalisé sur ce label qui doit être à la portée de tout le monde afin de toucher l'ensemble des licenciés, qu'on vienne d'un club structuré de régional ou de Départemental 4 par exemple.

Le Programme Educatif Fédéral a été le socle de la réflexion. Pour rappel, ce programme explique les règles de vies et de jeu au sein du football aux enfants, à l'aide d'actions éducatives et pédagogiques. Un volet arbitrage y est intégré.

Tous les footbolls doivent être visés et pour ce faire, l'équipe Label a réfléchi à proposer trois types d'intervention, autour du football à 5, à 8 et à 11.

Des jeux de rôle avec sensibilisation sont proposés sur le jeu à 5 afin de titiller la curiosité des plus petits. En foot à 8, la démarche vise à l'approfondissement sur la compréhension des règles et le rôle de chacun dans le football. Enfin, sur le jeu à 11, on vise une compréhension réelle des règles et du jeu.

Le club souhaitant se labelliser aura un plan label pour chacun des footbolls avec les choses à mener en interne, qui devront faire l'objet d'un retour formalisé. Tout sera à disposition des clubs.

Le rôle du Pôle Promotion de l'Arbitrage sera d'apporter des outils supplémentaires, notamment en lien avec la Commission Technique. Un test sera à programmer sur un plateau U7/U9 d'ici la fin de saison.

Le pack mis à disposition sera incrémenté avec des questionnaires Kahoot afin d'apporter un côté ludique.

Le label serait sur trois niveaux, suivant le modèle fédéral donc Bronze, Argent et Or avec des axes différents pour chacun des échelons.

Bronze – Trois actions à mener sur une ou plusieurs équipes, un statut de l'arbitrage respecté, un arbitre bénévole capacitare formé, un porteur de projet au club et valorisation de l'arbitrage en interne.
Sanction grave = suppression du Label.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Argent – Deux composantes sur les trois présentes (5/8/11), une action par équipe et par semestre, un statut de l'arbitrage respecté avec un nouvel arbitre formé sur les deux dernières saisons, un porteur de projet en interne, une valorisation de l'arbitrage en interne et en externe. Enfin, le vestiaire arbitre devra être accueillant, propre et rangé.

Sanction grave = suppression du Label.

Or – Trois composantes sur les trois (5/8/11), une action par équipe et par trimestre, un statut de l'arbitrage respecté avec deux nouveaux arbitres formés dont une féminine sur les deux dernières saisons, un porteur de projet en interne qui soit un éducateur diplômé ou un arbitre, valorisation de l'arbitrage en interne et en externe de façon régulière. Le vestiaire arbitre devra être accueillant, propre et rangé avec chasubles et drapeaux de qualité à disposition. Enfin, un bénévole sera affecté à l'accueil des officiels sur les matchs à domicile.

Une mention « Public en Or » complémentaire sera mise en avant pour la valorisation des parents impliqués par exemple.

Reste à voir au niveau de l'instance ce qui peut être mis en place en retour pour ces clubs. Pour Bertrand MENARD, ce projet peut être porteur pour l'ensemble des footballeurs et devrait aider à assainir les terrains et leurs abords.

Jonathan BLONDY rappelle que ce projet du Pôle Arbitrage lui tient tout particulièrement à cœur et que le travail réalisé a été colossal. Il va s'affairer à trouver des financements mais il confirme que l'avenir du football est dans ce type d'initiative. Il sollicitera également la FFF et la DA à ce sujet afin d'obtenir les financements sur ce projet novateur et pilote.

L'objectif de date, c'est une mise en application en 2025/2026. Le Label devra être présenté le 21/06/2025 lors de l'AG du District pour que tous les clubs puissent entendre l'ensemble des détails.

PAROLE AU PRÉSIDENT, JONATHAN BLONDY

Jonathan BLONDY débute en regrettant que Bertrand MENARD ne souhaite pas être membre du Pôle, mais l'invite à réfléchir à cette proposition, simplement afin de piloter le Label Arbitrage en interne.

Il se réjouit de la sérénité de la réunion de ce soir et d'une vraie accalmie dans le travail. Il revient sur les divergences qu'il y a pu avoir avec Benjamin HAUTIER et la discussion de la semaine précédente.

Un partenaire a été trouvé pour les oreillettes, la mise en concurrence est en cours.

Les subventions de la FFF devraient être en hausse vis-à-vis de l'arbitrage et la LFNA devrait verser les deux années de subventions de retard sur ce même sujet.

Le corps des officiels jouera un rôle important en 2025/2026 dans la lutte contre les violences sexuelles et le harcèlement dans le sport. En effet, une affiche est en cours de création entre le Député, Monsieur Sébastien PEYTAVIE et le District Dordogne-Périgord. Les arbitres devront veiller à son affichage avant les rencontres. Une procédure de signalement a été instaurée pour lutter efficacement contre ses violences inacceptables.

Il évoque la nécessité d'être ambitieux, innovant afin de permettre que le football soit propre, sur le terrain et en dehors, au sein des instances et des clubs. Le District a besoin de tout le monde pour y parvenir. Enfin, il demande aux responsables des désignations de ne pas exposer les arbitres choisis sur les finales le mois précédent celles-ci.

POLE ARBITRAGE DU 14.03.2025

Page 6 | 7

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



PAROLE A L'UNAF24 – PATRICK BUFFIERE

Patrick BUFFIERE confirme que le loto prévu en mars est décalé au 23 mai 2025 toujours à ATUR. Trop de lotos étaient organisés le 28 mars autour de Périgueux.

Une plaque sera déposée sur la tombe de Francis JAGOURD, qui fut adhérent pendant de nombreuses années. Prévu le 06 avril 2025 à 10h30 sur le Sarladais.

Les sacoches de dotations aux membres du Pôle Arbitrage 24 seront offertes lors de la prochaine réunion. Concernant les dotations arbitres, il évoque une trentaine de commandes environ, ce qu'il estime un peu léger. Il rappelle le don de 500€ pour les banderoles de sensibilisation.

L'association ayant investi dans une enceinte et un micro, il informe le Pôle Arbitrage que celui-ci pourra en disposer si nécessaire.

Une proposition de courrier relative aux cotisations UNAF des arbitres a été préparée pour 2025/2026. Elle sera soumise à Jonathan BLONDY avec comme objectif 100 % d'adhésion en passant par le biais du District.

TOUR DE TABLE

Victor DELACOUR remercie l'ensemble des membres pour la confiance accordée pour la finale de Coupe du District. Il annonce qu'il sera un peu moins disponible en avril et mai en raison de la fin de ses études et d'échéances professionnelles.

Bastien FRISCIA remercie également le Pôle Arbitrage pour la finale U19.

Bertrand MENARD évoque sa stupéfaction à se sentir bien et heureux au milieu d'arbitre, une chose impensable dix ans auparavant. Humour passé, il remercie le Pôle Arbitrage pour l'invitation.

Serge BATTOU demande la date du Mondialito de Condat. Jonathan BLONDY évoque le week-end des 21 et 22 juin 2025.

Nathalie LONGUEVILLE évoque les actions pédagogiques à venir.

Elle demande si une date a été prévue pour le rassemblement de fin de saison. Benjamin HAUTIER lui répond qu'on mettrait une option sur le dernier vendredi de juin, à savoir le 27 juin 2025.

Remerciements particuliers à Aubin SOLER pour avoir acheté le repas du Pôle Promotionnel sur ses propres deniers.

Le Responsable du Pôle Arbitrage,
(Secrétaire de séance)

Benjamin HAUTIER

Le Président de CDA

Aubin SOLER